



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants :** voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Virginie Delsaut

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes.

C. SCHALENBURG enchaîne par la présentation de l'ordre du jour à savoir :

- ⇒ Approbation du PV précédent
- ⇒ Etat d'avancement général – suivi
- ⇒ Bus multiservice : Etat d'avancement - CDC
- ⇒ Place Léon Colin – Fiche projet n°51
- ⇒ Accueil des nouveaux habitants : 1<sup>ère</sup> info
- ⇒ Recomposition de la CLDR – (relai des anciens vers les nouveaux)
- ⇒ Divers

## 2 Bus multiservices

Visite du nouveau bus multiservices par les membres de la CLDR

## 3 Place Léon Colin

INASEP présentation une première esquisse du projet d'aménagement de la place.

**Mme LABOURDIQUE en charge du dossier présente les objectifs principaux dont elle a tenu compte pour son avant-projet :**

- La sécurisation du cheminement piéton et la liaison entre la rue Albert Ier et l'école

- La rationalisation du parking
- La rationalisation des déplacements
- La valorisation de la cour de la bibliothèque

#### **Différentes options sont mise en avant pour établir l'avant-projet**

- La création d'un carrefour avec marquage au sol
  - La mise en valeur la statue et prévoir la création d'un espace vert
  - La conservation de l'accès pour la livraison vers la nouvelle pizzeria et le magasin
  - La pose d'un trottoir en saillie pavé bleu béton
  - La réfection de la voirie
  - La concertation avec la Croix Rouge pour avoir un accès vers l'arrière du bâtiment par le fond du parking de l'école
  - Le parking à un sens de circulation
  - Le maintien de la zone bulle à verres
  - La consolidation d'un sol plat pour organiser les festivités sur le parking
  - La création d'une petite zone publique devant l'accès à deux maisons
  - La création d'une zone de repos enherbée
  - La mise en œuvre d'une zone en gravier
  - La création d'une zone de détente
  - La mise en valeur de la cour de la bibliothèque
  - La création d'une zone agréable
  - La création d'accès réservé PMR/accès à la Croix Rouge
- 
- Pas de saillies
  - Pas de petites haies

#### **c) Les étapes techniques**

- Rénovation de la base de la voirie
- Vérification du sous-sol par la commune
- Vérification de la capacité de l'égouttage

Les membres de la CLDR attirent l'attention sur les points suivants :

En matière de **circulation** :

- Remplacement du casse vitesse non aux normes
- Révision du passage au bus
- Mise en valeur du SUL (entrée dans un sens unique)

Remarque : Vérifier si le SUL est légal vu le rétrécissement de la rue L. Collin

- Augmenter le trottoir devant la cour de la bibliothèque

Remarque : Vérifier avec le circuit du bus

- Trajet du bus : quid d'une arrivée par la rue Léon Collin bas et tourner ensuite vers Albert Ier ? quid d'un arrêt rue Albert Ier et plus sur la place ?
- Vérifier avec les TEC

- Dans le parking : Chevrons à inverser pour favoriser le parking en marche arrière dans la place, pose de dalles engazonnées
- Places autour de la statue nécessaires ?
  - Mobilité douce
  - Renvoi des véhicules vers le parking
  - Danger de devoir retraverser la place
  - Supprimer le parking pour en faire une belle place ?
- Impliquer les conseillers en mobilité
- Réfléchir à l'éclairage public et miser sur la sécurité des passagers piétons

### **Conclusions**

La CLDR demande à l'INASEP de réaliser différents scénarios d'implantation du parking, d'aménagement de la place,... en tenant compte des besoins et des coûts.

Les parties prenantes seront consultées avant d'établir un projet plus abouti :

- TEC
- SPW
- Zone de secours

## **4 Scierie Ermeton**

Le terrain appartenant à Monsieur Talmasse (N°3) a été saisi par voie de justice au profit d'un créancier qui propose le rachat du site par la commune de Mettet.

La commune souhaite trouver une solution :

- Le bien va être estimé par l'INASEP
- La discussion va être entamée avec le vendeur
- La démarche d'expropriation est toutefois maintenue pour garder une pression sur le site

Au point de vue du financement :

- SAR : prise en compte de la totalité achat (mais cela demande à être confirmé).
- PCDR : subside partiel

Rencontre avec le propriétaire de la parcelle privée (n°2) → disposé à céder la partie industrielle délabrée

## **5 Murs de pierre**

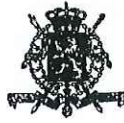
- Révision de chaque fiche par Marie-Thérèse Gaspard, architecte et membre de la CLDR.
- Identification des lots de murs à faire refaire par les ouvriers ou des extérieurs
- Environ 680 000 €
  - Prise en charge de 80% sur les premiers 500 000

- Prise en charge de 50% sur les 180 000 restants

Idée : ajouter le mur à l'arrière de la commune (Mettet)

## **6 Divers**

- Biesme : les adjudications ont été lancées début février. Les entrepreneurs ont 60 jours pour remettre offre.
- LEADER
  - Demande d'une information à la prochaine CLDR
- Evaluation / mise à jour : identifier les démarches à réaliser avec Xavier Dubois du SPW et organiser deux séances d'évaluation des projets et mise à jour du PCDR. Deux projets apparaissent déjà comme intéressants :
  - Maison de village de Furnaux
  - Aménagement de sécurité dans certains villages (voiries régionales)
- Aux PV's qui arrivent trop tard



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants :** voir listing annexe

Pour [Tr@me](mailto:Tr@me) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Virginie Delsaut

## 1 Ouverture de la séance

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes.

## 2 Place Léon Colin

INASEP a travaillé le projet d'aménagement de la place en tenant compte des remarques émises lors de la réunion précédente.

V. DELSAUT présente le projet, Mme LABOURDIQUE n'étant pas présente à la CLDR.

Arnaud MAQUILLE explique clairement qu'il est impératif que les membres de la CLDR votent l'avant-projet de cette fiche pour la présenter au Cabinet du Ministre et tenter d'obtenir les subsides.

En effet, un aménagement d'un espace public comme celui-là, dans le cadre du DR, peut entraîner une subvention de 60% sur les 1<sup>er</sup> 500.000.€ et 50% sur le solde.

Cependant, des précisions doivent encore être apportées par Mr COLLOT, géomètre d'INASEP, notamment au niveau de la limite entre le domaine public/privé. Il faut cependant traiter le projet comme un projet global mettant en œuvre tous les espaces (cour biblio, parking derrière biblio, place, ensemble des trottoirs, etc...).

### Les principales options du projet sont explicitées :

- La statue Léon Colin a été mise en valeur en prévoyant la création d'un espace vert devant la bibliothèque
- La circulation a été travaillée à nouveau pour accentuer la fluidité et permettre une clarté pour les usagers

- Le reconditionnement de la cour de la bibliothèque a été intégré dans le projet en y créant un parking vélo et un espace vert
  - Les revêtements de sol ont été envisagés pour les piétons depuis la rue Albert 1<sup>er</sup> jusqu'à l'école, dans le but de sécuriser l'endroit
  - Les parkings ont été optimisés pour retrouver un maximum d'emplacements à proximité des services
  - La zone de « bulles à verres » a été maintenue à la même implantation
  - La cour de la bibliothèque est mise en valeur par sa réfection totale
  - Des emplacements de parking pour les PMR ont été aménagés dans la cour de la bibliothèque/accès à la Croix Rouge
- Les membres de la CLDR émettent encore de nombreuses remarques sur cet avant-projet. Mais dans l'ensemble, ils sont d'accord sur le principal général.

**Les membres font cependant, leurs remarques par rapport au projet présenté sur le terrain :**

Le parking situé à l'arrière de la bibliothèque sera revêtu de pavés drainants. L'organisation des emplacements de parking en épi intégrera des emplacements de parkings pour les PMR.

La mise en évidence de la statue Léon Colin est améliorée, mais le geste d'aménagement n'est malheureusement pas suffisamment développé. En effet, l'espace végétal doit être étendu et doit pénétrer dans la cour de la bibliothèque afin de végétaliser l'espace. Il est nécessaire d'y intégrer un emplacement PMR et de ne pas négliger le parking vélo.

Les membres jugent qu'il n'y a pas suffisamment de mobilier urbain et de zone de repos.

Un questionnement se pose par rapport au double-sens créé au niveau de la rue descendante depuis l'arrêt de bus. Est-il réaliste de mettre cette route à double-sens et d'y faire arrêter le bus ?

Il ne faut pas oublier de tenir compte du « SUL » au niveau de la rue Léon Colin devant l'école. Cela éviterait que les vélo-cyclistes empruntent la rue Albert 1<sup>er</sup> et limiterait les risques d'accident.

**Les membres de la CLDR clôturent les débats en VALIDANT LA PRE-FICHE PROJET, moyennant évidemment les adaptations énumérées ce jour.**

**3 REHABILITATION DE LA SALLE DE BIESME EN ESPACE DE RENCONTRE ET CONVIVIALITE**

Un compte-rendu est fait sur les rapports de l'auteur de projet. Des entreprises ont remis prix pour les 7 lots. Seule l'entreprise pour le lot pour l'élève ne peut pas être connue vu qu'un seul soumissionnaire a remis prix et son offre n'est pas régulière. Un appel d'offre va donc être relancé.

Pour les 6 autres lots, une entreprise peut être désignée.  
Les offres des entrepreneurs et les rapports de l'auteur de projet sont transmis pour approbation au Ministre. Dès approbation, les entreprises pourront être désignées et le chantier pourra débuter. Les travaux sont envisagés pour début 2016.

#### **4 POINT DIVERS SUR LES FICHES-PROJETS**

Les membres de la CLDR débattent de différents sujets qui leur tiennent à cœur.

- Projet d'abattage d'arbres au niveau de la Drèves des diligences à ESB.  
Le projet émane de l'introduction de 2 demandes de permis d'urbanisme pour abattre des êtres en mauvais états.  
  
Un membre demande si, au niveau du PCDR, il n'est pas possible d'intégrer des aménagements pour protéger cette drève.
- Ouverture du RAVEL à des endroits stratégiques  
Les membres trouveraient intéressant de créer des ouvertures depuis le RAVEL vers des points stratégiques permettant de mettre en avant les points touristiques. Une liaison importante pourrait notamment être créée vers le Château de Thozée afin de le valoriser davantage.
- Maison de village à FURNAUX (à Sopré)  
Depuis des années, la salle des fêtes de Furneaux s'est vue fermée à cause sa configuration d'accès depuis une ruelle étroite. Son stationnement et ses accès y étaient incongrus.  
Cela fait déjà un certain temps que les habitants trouveraient important de retrouver une maison de village à Furneaux pour accueillir des manifestations, fêtes, etc.  
C'est le moment de lancer une demande pour intégrer une nouvelle fiche-projet lors de l'évaluation du PCDR à la CRAT.  
L'Administration communale va élaborer une esquisse pour débattre et discuter de ce projet lors de la prochaine CLDR et pouvoir avancer concrètement sur l'élaboration d'une fiche-projet.
- Sécurisation des piétons à Saint-Gérard  
L'intérêt de mettre en place une sécurisation spécifique le long des bords de voirie à Saint-Gérard (voir rue du Bâtiment) en vue de privilégier les usagers faibles (piétons, vélos, etc) est un projet qui tient à cœur les membres de la CLDR.  
Il serait intéressant de le booster au niveau de l'évaluation du PCDR.
- Effet de porte  
Créer un effet de porte au niveau de chaque village de l'entité serait bénéfique pour valoriser tout le territoire et apporterait un coup d'éclat à chaque entrée, créant ainsi une identité territoriale
- PCM  
Au niveau du territoire de METTET, un cadastre des points noirs au niveau mobilité devrait être établi par des experts.

## **5 DIVERS**

Les membres déplorent le fait que les réunions de la CLDR aient perdu leur aspect convivial. Arnaud MAQUILLE s'engage à ce que la prochaine réunion le soit particulièrement.

Prochaine CLDR : le mardi 8 septembre 2015 à 19h30.





**PCDR - réunion du 16 juillet 2015 - procès-verbal**  
**Objet : réunion convention-exécution : introduction**

---

Présents :

DELSAUT Virginie, Conseillère en Aménagement du Territoire  
DUBOIS Xavier, Attaché - Direction du Développement rural ;  
MAQUILLE Arnaud, Echevin en charge du PCDR;  
Abdel Ilah MOKADEM, Directeur - Direction du développement rural

Excusée :

KAISIN Agnès, Attachée, Direction du développement rural

---

Début de séance à 9h30 au local communautaire.

Cette séance est essentiellement consacrée au projet de l'AMENAGEMENT DE LA PLACE LEON COLIN à METTET, Fiche-projet 51 du PCDR

## Présentation du projet

- Cadrage du contexte du projet, localisation de celui-ci et des zones d'intervention
- Descriptions des différentes fonctions qui entourent la place :
  - Bibliothèques communales
  - ONE
  - Croix rouge
  - Ecole
  - Restaurants,
  - Salle de sport
  - Commerces
  - Parkings
  - Arrêt du bus
  - Lieu de fêtes
- Les principales options nécessaires sont émises pour le projet, ainsi que les critères qui ont été avancé par la CLDR :
  - Restructuration de la place dans son ensemble
  - Sécuriser la place pour les enfants (école, biblio)
  - Valoriser la bibliothèque et sa cour
  - Restructurer le stationnement
  - Végétaliser les futurs aménagements, notamment au niveau de la cour de la bibliothèque
  - Mettre en évidence l'histoire, la culture et les marches
  - Travailler l'éclairage
  - Déplacement de l'arrêt de bus en veillant sur la sécurité
  - Etc...

L'AC a rencontré le SPW (routes), le SRI (secours) et le TEC, arrêt du bus.

Ceux-ci seront contactés à nouveau à l'avancement de chaque phase du projet.  
Les TEC seront rapidement recontactés pour étudier techniquement la circulation des BUS.

L'AC a sollicité une endoscopie dans le but de voir l'état et les diamètres des canalisations des égouts.

## **Remarques de la Direction du développement rural**

Techniquement :

- Aucune structure actuelle
- Idée judicieuse de déplacer la statue Léon Colin et de => Restructurer la place par rapport à celle-ci
- Redéfinir clairement le périmètre d'intervention
- Déplacer les bulles à verre pour faciliter la collecte de celles-ci, envisager de les enterrer
- Intérêt porté sur le fait de faire pénétrer la végétation dans la cour de la bibliothèque
- Revoir la position du nouvel emplacement de l'arrêt du bus en fonction des rayons de braquage et des aspects techniques
- Améliorer la convivialité de la cour de la bibliothèque (Mobilier, bancs...) pour les personnes en attente du bus et les lecteurs de la biblio
- Etudier l'éclairage par rapport à l'enfouissement des câbles pour supprimer les poteaux actuels, soigner ce point
- Attention à la multiplication des espaces verts
- Trouver une place mieux intégrée pour le parking vélos et le couvrir

Administrativement :

- Le CDC à élaborer tiendra compte du « QUALIROUTE ».
- Au niveau de l'intervention, elle sera de 60 % sur les 1<sup>er</sup> 500.000.€ et de 50 % sur le solde.

### **EN RESUME :**

- 1°) Modifier et préciser clairement le périmètre d'intervention
- 2°) Etudier la problématique du TEC
- 3°) Préciser l'éclairage, l'égouttage et budgétiser ces postes
- 4°) Amener de la convivialité autour de la biblio et de l'arrêt du bus
- 5°) Intégrer l'abri à vélo dans le projet de façon cohérente et le couvrir  
< le rendre accessible et visible
- 6°) Déplacer les bulles à verres, les enfouir.

**La séance se termine 10 h45.**



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants** : voir listing annexe

Pour [Tr@me](#) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Virginie Delsaut

**1 Ouverture de la séance**

Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes.

**2 Programme de la soirée**

- Maison de village de Furnaux : Présentation de l'avant-projet par INASEP
- Etat d'avancement des projets
- Evaluation du PCDR en vue du passage à la CRAT : Avancement
  - Rappel de la démarche
  - Retour sur la CLDR précédente
  - Travail sur les projets
- Divers

**3 Maison de village de Furnaux : Présentation de l'avant-projet par INASEP**

L'architecte Monsieur Tiroux qui a réalisé l'étude de l'avant-projet présente celui-ci.



Au niveau, fonctionnalité, les membres trouvent le projet intéressant. Une remarques est cependant formulée au niveau de l'implantation du bâtiment et de l'accès à préserver pour l'agriculteur, voisin du projet. Le bâtiment sera adapté suivant cette remarque judicieuse.

#### **4 Etat d'avancement des projets**

Evaluation du PCDR en vue du passage à la CRAT  
(Préalablement au passage à la CRAT, le dossier sera transmis à Xavier DUBOIS pour avis)

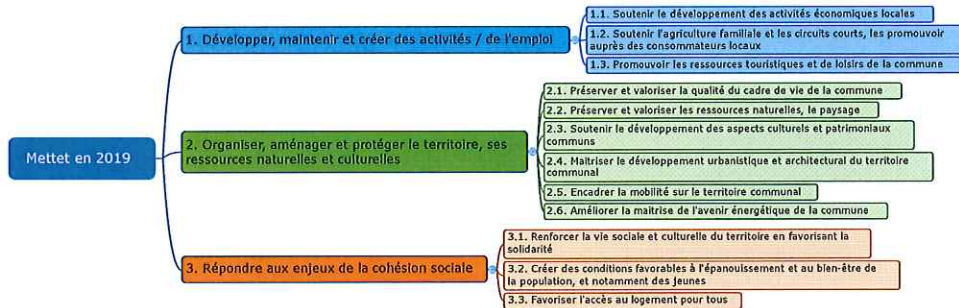
Le document à présenter à la CRAT devra comprendre :

1. Une introduction
  - Présentation brève de la commune
  - Synthèse du diagnostic de la commune avec les principales forces et faiblesses constatées et les objectifs qui en découlent.
  - Critiques et remarques émises.
  - Méthodologie appliquée pour actualiser le PCDR.
2. Bilan de la mise en œuvre des actions et projets
  - Etat d'avancement des projets, un par un.
  - Bilan des projets faisant l'objet de conventions DR
3. Bilan de la participation
  - Tableau des réunions
  - Evaluation par la CLDR (7 mai 2015)
- 4. Bilan par rapport aux objectifs et à la stratégie de développement
  - Méthodologie pour réaliser ce bilan
  - Présentation des modifications apportées à la construction des objectifs et à la stratégie du PCDR
- 5. Révision des fiches projets et actions
  - **Modifications apportées aux fiches projets et actions (nouveaux projets, projets supprimés,...)**
  - Tableau récapitulatif et programmation dans le temps
- 6. Conclusions
- Définir clairement les prochains projets à conventionner.
- 7. Annexes

#### **5 Evaluer la stratégie et les objectifs**

Les projets sont repris et sont analysés suivant leur pertinence et leur état d'avancement.





En ce qui concerne la révision des fiches projets et actions :

**Projet N1 : Chemin des Diligences : Permis d'abattage délivré...**

- Vers quel projet se diriger ?
- Racheter la bande de 5 m et replanter des sujets ? Protéger le site ?
- Quels acteurs locaux ? Quel partenariat local ?
- Groupe de travail à la prochaine CLDR: qui inviter ? Quelles infos avoir en magasin ?

**Projet N2 : Maison de village à Furnaux**

- Sur base des esquisses, préciser les objectifs du projet, les utilisations possibles de l'espace : pour quoi faire et comment ?
- Donner des précisions à l'auteur de projet.
- Groupe de travail à la prochaine CLDR: qui inviter ?

**Projet N3 : Mesures de sécurité routière**

- Sur une carte de la commune, définir les endroits à sécuriser, les points noirs en matière de :
  - Sécurisation de carrefours
  - Cheminement piétons (état des passages pour piétons, aménagement de trottoirs,...)
  - Signalisation des entrées de village
  - Lutte contre la vitesse

Pour la prochaine CLDR: reportage photo / liste des points noirs dans vos villages à envoyer par mail à Cécile SCHALENBOURG.

Pour les photos :

- Bien préciser le village et la rue!!!

- Expliquer en quelques mots ce qui pose problème.

**Projet N4 : Liaisons villages / Ravel**

- Sur une carte de la commune, pointer les endroits à améliorer et les idées de solutions à apporter.
    - Ex : Vers Tozée, il manque un plan incliné pour les vélos.
  - Groupe de travail à la prochaine CLDR
    - Retour sur la CLDR précédente
- Travail sur les projets

**Prochaine CLDR : le mardi 1er décembre 2015 à 19h30.**

## CLDR du 1er décembre 2015 – CLDR Mettet



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

**Participants :** voir listing annexe

Pour [Tr@me](mailto:Tr@me) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Administration Communale : Virginie Delsaut

### 1 Ouverture de la séance

Comme à chaque séance, Arnaud MAQUILLE remercie les personnes présentes.

### 2 Programme de la soirée

1. Actualisation du PCDR
  2. La stratégie de développement est finie!
  3. Validation de la priorisation des projets du lot 1
  4. Suites : présentation au Conseil communal du 17/12 et démarches administratives
  5. Divers
- GAL Entre-Sambre-et-Meuse (infos)
- Agenda 21 local (infos)

### 3 La stratégie de développement est finie!

#### Partie 1

- Diagnostic
- Analyse des forces, faiblesses, atouts et menaces



### Partie 3

- Ce qui a déjà été mené avec le PCDR 2011-2015

#### LOT 1

n°projet	Intitulé	Réalisé 2011-2015	Statut
1	Extension de la zone d'activité économique de Saint-Donat	Estimé pas prioritaire par la Région	
2	Création d'un hall relais économique destiné aux PME	En cours par le BEP - Présenté lors de la CLDR de septembre 2012 - Inauguré début janvier 2014 - Visité avec la CLDR (mars 2015)	Terminé
13	Meilleure gestion de la relation agriculteurs et population	Réalisation d'un annuaire des agriculteurs et des produits locaux/services qu'ils proposent / diffusion via le BC de décembre 2012 + mise en ligne sur le site	Terminé
		Charte présentant l'agriculture à Mettet et donnant quelques éléments sur le bien vivre ensemble / diffusion via le BC de mars 2012	Terminé
		Rencontre annuelle des agriculteurs	Annuel
23	Signalisation des pôles touristiques	Rencontre CGT - Adhésion à la maison du tourisme Pays de Namur / Organisation d'un GT de la CLDR (8 octobre et 7 novembre 2014) / Résultats présentés en CLDR (5 décembre 2014) / Diffusion des résultats à la Maison du Tourisme de Namur + GAL ESEM (Décembre 2014) /	Terminé
		En cours : Finalisation et montage du dossier de financement de la signalétique de l'Abbaye de Brogne (étude du BEP)	En cours
54	Recensement et balisage des chemins et sentiers	Demande non aboutie de dépôt d'un dossier au Commissariat Général au Tourisme / Organisation d'un GT de la CLDR (8 octobre 2014) / Diffusion des résultats à la Maison du Tourisme de Namur + GAL ESEM	A relancer
		Edition de cinq cartes de promenades par Mettet Godasses	Terminé
		Extension du projet de balisage du GAL ESEM sur le territoire de Mettet	A relancer
79-1	Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique - Phase 1	Convention avec le BEP pour trois études : 1) signalétique de l'Abbaye; 2) éclairage du site; 3) réalisation de la fiche état sanitaire en vue d'obtenir le certificat du patrimoine	En cours

#### LOT 2

n°projet	Intitulé	Réalisé 2011-2015	Statut
5	Création d'une Agence de Développement local	Inscrit au budget 2013 - Demande d'agrément lancée - Demande d'agrément refusée	A relancer

### Partie 4

- Les projets à mener/poursuivre avec le PCDR 2016-2020

Lot	N°	Intitulé du projet
Lot 1	19	Route gourmande en lien avec le tourisme
	79	Valorisation de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique
	2bis	Création d'un atelier rural
	88	Création d'un syndicat d'initiative
	23	Signalisation des pôles touristiques
	13	Meilleure gestion de la relation agriculteurs et population (suites)
Lot 2	5	Création d'une agence de Développement local
	54	Recensement et balisage des sentiers

par la Région wallonne, l'Union européenne et les communes partenaires pour développer ou soutenir toute une série de projets au cours des cinq prochaines années.

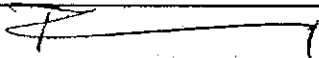
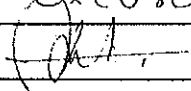
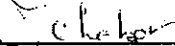
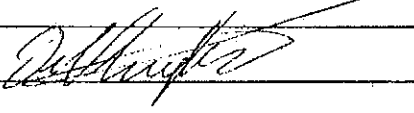
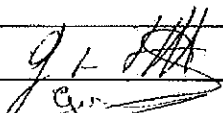

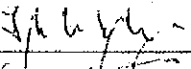
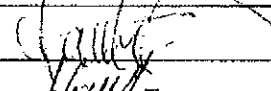
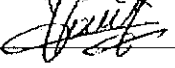
## 2. Agenda 21 local : information et suivi

Un état d'avancement de l'Agenda 21 est lancé par la Conseillère en Aménagement du territoire.

Un comité d'accompagnement a été mis en place au sein des membres du personnel de l'Administration communale. Chaque service est représenté dans le comité.

Celui-ci a comme but de réaliser des « audit » sur les projets en cours. Les projets seront ainsi analysés par plusieurs secteurs et par un regard extérieur. Cela permettra d'éventuellement déceler des problèmes que l'agent traitant n'aurait pas pu soulever car il a le « nez dans le guidon ».

CLDR 01/12/2015

	NOM	Prénom	
Effectif	BODART	Jean-Pierre	
Suppléant	BOUCHAT	Philippe	
Effectif	BOUCHAT	Damien	EXCUSE
Suppléant	BROUWERS	Simone	
Effectif	CHABOT	Joelle	
Suppléant	CNOCKAERT	Sylvère	
Suppléant-Elu	CNOCKAERT	Caroline	
Effectif	COLLART	Jacques	
Effectif	DE VliegHERE	Pierre	
Effectif	DECOURT	Marie-Christine	
Effectif-Elu	DELFORGE	Yves	EXCUSE
Suppléant	DEMANET	Béatrice	EXCUSEE
Effectif	DENIS	Pierre	
Effectif-Elu	DEROOVER	Pierre	
Suppléant-Elu	DETHIER	Fabien	
Effectif	DETHY	Katia	
Suppléant	DUBUCQ	Christian	
Suppléant	DUMONT	Alain	
Effectif	DUMONT	Yves	
Suppléant	FAIGNET	Roger	EXCUSE
Suppléant-Elu	FLOYMONT	Damien	
Effectif-Elu	GAGLIARDI	Andréa	
Effectif	GASPART	Marie-Thérèse	
Suppléant	GENARD	Jean-Claude	
Suppléant	GILIS	Anne	
Suppléant	GUSTIN	Vincent	
Effectif	HABBACHI	Kassa	
Suppléant	HANCE	Francis	
Suppléant	HONNAY	Jean-François	
Effectif	HONOREZ	Colette	
Effectif	JOLY	Linda	

Effectif-Elu	JOLY	Robert	
Effectif	KAYE	Richard	
Suppléant	LECLERCQ	Andrée	
Effectif-Elu	LEGLISE	Françoise	
Effectif-Elu	MAQUILLE	Arnaud	<del>AA</del>
Suppléant	MARIE	Alexandre	
Suppléant	PALATE	Claude	Excuse!
Effectif	PETIT	René	
Suppléant	REBIER	Guy	
Effectif	SANREY	Anne-Sophie	
Effectif	SLEGTEN	Myriam	<del>Le nom = Slegten</del>
Effectif	THIRANT	Christian	
Effectif	TOBIE	Pierre	Excuse
Effectif	VAN DESSEL	Vincent	
Effectif	VERCRUYSSSE	Julien	Excuse!
Suppléant	VERGNON	Gilbert	Ver V
Suppléant	VERMEULEN	Michel	
Effectif	VERMEULEN	Rik	
Suppléant	VOITURON	Jean-Luc	
Suppléant	WANT-BARBIER	Marie-Claire	Barbier MC
Suppléant	WARNONT	Jacqueline	
Effectif	ZANOTTI	Lugina	Z Zanotti